



MENTION

INFORMATIQUE

PARCOURS

VISUAL COMPUTING

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

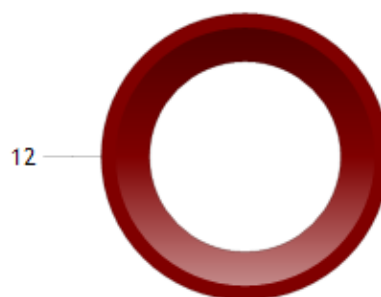
Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

■ En emploi
 ■ En recherche d'emploi
 ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Administrateur de réseau et communication
- Data engineer
- Ingénieur en business intelligence
- Chargé de cours universitaires
- Doctorant
- Ingénieur en développement
- Consultant fonctionnel
- Doctorant en informatique de gestion
- Professeur Université de médecine et pharmacie / Gestionnaire informatique

— SATISFACTION —

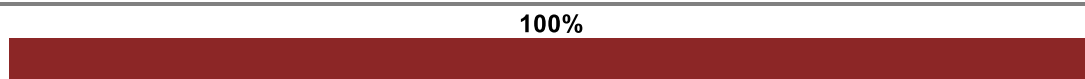
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 9



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 8



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.)
 ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.)
 ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.)
 ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

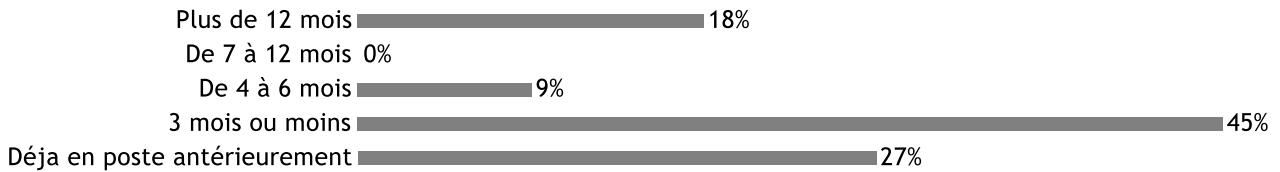
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 12

- Concours de la fonction publique 25 %
- Relations personnelles ou professionnelles 17 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 25 %
- Cabinets de recrutement 8 %
- Candidature spontanée 17 %
- Suite à un stage 8 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

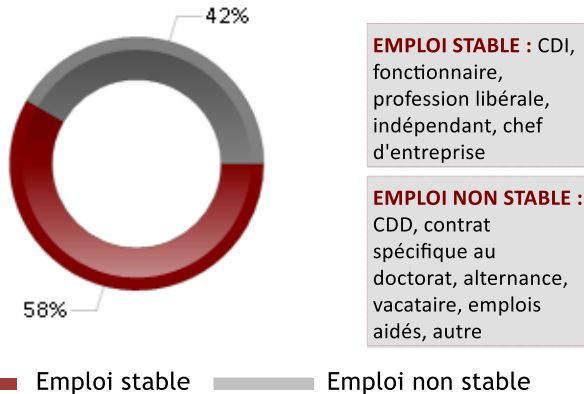
Nombre de réponse(s) : 11



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

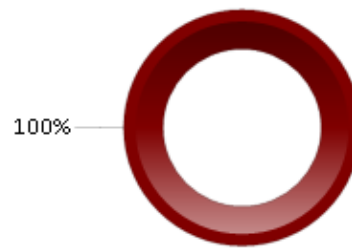
Nombre de réponse(s) : 12



Emploi stable Emploi non stable

Statut

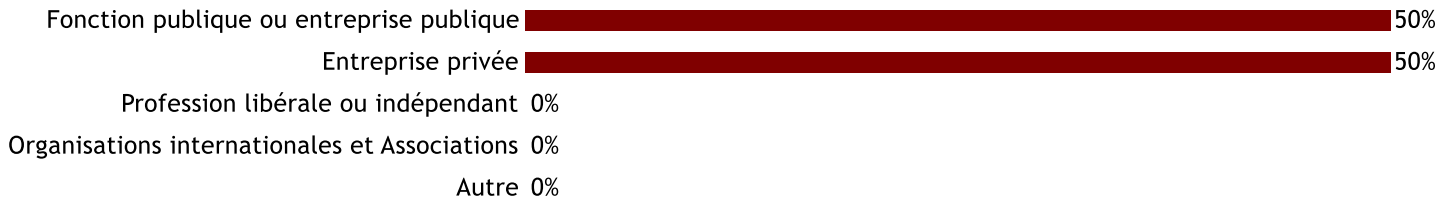
Nombre de réponse(s) : 10



Cadre Technicien Employé

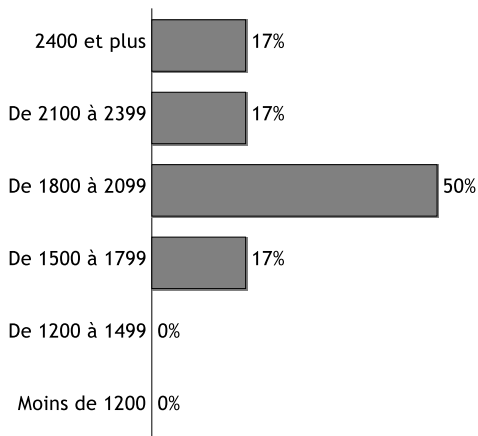
Employeur

Nombre de réponse(s) : 12



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 6



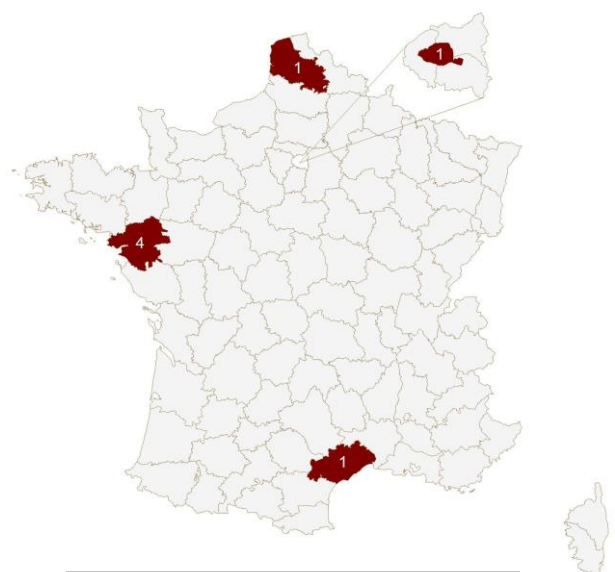
Salaire médian : 2000 euros

Salaire moyen : 2118 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 10



Emplois à l'étranger: 2